
Plantations dans le cadre du projet d'aménagement du cours Pierre-Didier

Depuis le début de ce mandat, la volonté affichée de la municipalité est de ramener la nature en ville. Les arbres sont considérés, non pas comme de simples ornements, mais comme des êtres vivants à part entière qui jouent dans notre vie un rôle important.

Dans chaque projet, initié par la Ville, les aménagements paysagers sont ainsi réfléchis, en tenant compte, certes, du bien-être de la population, mais aussi de celui des végétaux plantés et de la vie qu'ils abritent, grâce à une gestion éco-responsable.

La nature du sol, mais aussi les dates et les conditions dans lesquels ils sont plantés influent sur leur avenir, sachant qu'un arbre urbain doit également cohabiter avec les réseaux de toute nature qui encombrant les sous-sols. D'où les soins apportés à sa plantation et la nécessité d'études préalables.

Quelles plantations ?

Ce vendredi 25 novembre - jour de la Sainte-Catherine où, comme le dit le dicton, tout bois prend racine - il s'agit de la plantation, cours Pierre-Didier, de **huit platanes d'Orient**, sur l'îlot central, dans l'alignement des platanes existants. A cela s'ajoute la plantation, sur les trottoirs nord de **8 oliviers boules** et de **15 magnolias little gem**.

En préalable à ces plantations, L'entreprise SERPE, en charge de l'aménagement paysager, a installé, la semaine du 24 octobre, un dispositif anti-racinaire dans les massifs des trottoirs Nord. Ce type de dispositif est destiné à éviter que les racines de gros arbustes, tels l'olivier boule, ne s'enroulent, une fois les plantations faites, autour des différents réseaux.

11 liquidambars ont également été plantés ce jeudi 24 novembre, sur les trottoirs sud, le long de la voirie et de la piste cyclable. D'autres plantations devraient suivre dans la foulée et notamment 8 érables bergéranium. A venir également, en fonction de l'avancement du chantier, 2 savonniers, 4 Micocouliers et 2 prunus accolade. Enfin, on devrait également voir apparaître, à compter de la mi-décembre, 5 érables Ginnala et 14 cerisiers à fleurs. Le calendrier peut évoluer.

Pour qu'un arbre, après sa replantation, reprenne de façon optimale, il faut que son arrachage en pépinière se fasse dans les meilleures conditions, et notamment lorsqu'il a perdu toutes ses feuilles. L'automne étant particulièrement doux, la végétation a tendance à être perturbée.

Au terme de l'aménagement du cours Pierre-Didier, les espaces végétalisés représenteront 15% de la surface aménagée contre 3% avant travaux.

Un nécessaire remplacement

Au commencement des travaux, des arbres – des pins essentiellement – avaient dû être supprimés sur le rond-point Paul-Deval. Ils avaient, en effet, souffert, pour beaucoup, des intempéries successives qui s'étaient abattues sur la Ville en 2019 (Grêle, canicule, neige). Les racines de certains soulevaient par ailleurs le bitume, rendant la circulation de plus en plus chaotique à hauteur du rond-point.

De leurs côtés, les arbres de la contre-allée sud – des Ormes en majorité – devaient, à l'origine, être conservés. Mais l'on s'est aperçu, au cours des travaux, que le système de goutte-à-goutte, mis en place à l'époque de leur plantation, avait favorisé un enracinement superficiel. Leur ancrage étant insuffisant, ils présentaient, par conséquent, un danger.

La décision de remplacer ces arbres a été prise après réalisation d'un diagnostic par l'Office National des Forêts.

Des plantations réfléchies

La Ville, soucieuse de développer ses espaces de nature de façon durable, a décidé de remplacer ces arbres par des essences mieux adaptées au milieu urbain et plus résistantes à la sécheresse : érables, micocouliers, savonniers et cerisiers à fleurs.

Plus généralement, cette replantation a pour but de diversifier la palette végétale, de favoriser l'interaction entre les espèces et de limiter la propagation des maladies en cas d'attaque parasitaire. Les arbres seront accompagnés d'arbustes et de vivaces qui rappelleront l'aménagement du parc du Champ-de-Mars.

Une fontaine sera par ailleurs installée pour apporter un élément de fraîcheur, dans un environnement vert et arboré pour créer un espace de rencontre et d'échange apaisant pour la population en centre-ville.

Les arbres qui seront plantés seront suffisamment développés pour offrir rapidement des effets d'ombrage.



Focus sur l'aménagement du cours Pierre-Didier

➤ Les grands objectifs

- ✓ Valoriser les modes doux en leur offrant plus d'espace (piétons et cycles)
- ✓ Sécuriser les déplacements et leur cohabitation (cycles, autos et piétons)
- ✓ Végétaliser le centre-ville
- ✓ Renforcer l'attractivité commerciale
- ✓ Améliorer la qualité de vie

➤ Les grands aménagements

- ✓ Création d'une place végétalisée avec fontaine
- ✓ Création d'une piste cyclable
- ✓ Elargissement des trottoirs
- ✓ Implantation de sanitaires publics

➤ Budget prévisionnel : 2 400 000 €

L'aménagement du cours Pierre-Didier fait partie du projet Deval-Europe. Il s'agit d'un vaste chantier visant à réaménager entièrement le centre-ville, du rond-point de l'Europe au rond-point Paul-Deval, afin de rendre le cœur de ville attractif, moderne et agréable à vivre. Ce projet se compose de différentes étapes : l'aménagement de l'allée Nord de la place Jean-Jaurès opéré en 2018, et, dans sa continuité, l'aménagement du cours Pierre-Didier qui sera réalisé en 2022. Viendra ensuite la requalification des espaces restants, pour laquelle une concertation et des études sont déjà en cours.